
PLAN D'ACTION

2017-2018



TABLE DES MATIÈRES

Plan d'action de la Table	2
Assurer la mise en œuvre du Plan de quartier	3
Agir sur des enjeux montréalais	8
Renforcer la vie associative	9
Assurer la saine gestion de l'organisme	10

PLAN D'ACTION 2017-2018

Table de concertation du faubourg Saint-Laurent

La priorité de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent pour 2017-2018 sera de mettre en œuvre le Plan de quartier 2017-2022 adopté le 14 juin 2017 par les membres et les partenaires de la Table. L'essentiel du travail sera concentré sur la mise en place des différents comités de travail et de suivi que contient le Plan. La Table poursuivra donc sa mission de concertation du milieu et de mobilisation des acteurs sur des projets rassembleurs pour le quartier.

Par ailleurs, la Table travaillera, comme elle le fait déjà, sur les enjeux du quartier et certains d'envergure métropolitaine qui influencent directement l'aménagement et la qualité de vie sur son territoire. Elle poursuivra les représentations qu'elle a déjà entreprises par le passé, et restera à l'affût des nouvelles consultations qui pourront surgir. La Table continuera à assurer une saine gestion de son organisation, et recrutera une nouvelle ressource en mobilisation afin de bien profiter du souffle d'enthousiasme qu'a suscité le dévoilement du Plan de quartier.

Quatre grands axes d'intervention sont donc à privilégier. Pour chacun de ces axes, les objectifs et les actions retenus sont identifiés dans les pages qui suivent.

- A) Assurer la mise en œuvre du Plan de quartier
- B) Agir sur des enjeux montréalais
- C) Renforcer la vie associative
- D) Maintenir la saine gestion de l'organisme

Étant donné les élections municipales de l'automne 2017, la Table devra s'assurer que le politique non seulement connaisse, mais prenne part à la réalisation du Plan de quartier. Pour ce faire, en plus de ses mandats habituels, elle devra :

- Organiser un débat, en collaboration avec Action centre-ville, entre les candidats au conseil d'arrondissement pour le district Saint-Jacques et, si possible, un débat entre les candidats à la Mairie de Ville-Marie sur des enjeux locaux;
- Présenter aux candidats aux élections municipales dans Saint-Jacques le Plan de quartier afin qu'ils s'engagent dans sa mise en œuvre;
- Faire les représentations nécessaires à l'Arrondissement pour faire connaître le Plan de quartier auprès des élus et de l'administration.

A) Assurer la mise en œuvre du Plan de quartier

1- Poursuivre la coordination des différents comités riverains et du comité local de cohabitation

La Table de concertation occupe toujours un rôle important de mise en commun des efforts des acteurs du quartier en matière de cohabitation, tout comme elle sert de lien entre les divers comités de riverains et les intervenants qui sillonnent le territoire.

La Table garde le pouls des différents secteurs de son territoire et organise les réunions des riverains au besoin. Elle retransmet leurs doléances au comité de cohabitation dont elle assure la coordination. Elle participe aussi à divers comités (comité local de seringues à la traîne, comité sur la cohabitation avec les événements culturels et la vie nocturne, comité de vigie du SPVM, groupe de travail sur la cohabitation dans le cadre de la politique en itinérance de la Ville de Montréal, etc.) afin de rester à l'affût des derniers travaux en matière de cohabitation et d'alimenter ces comités des réalités du faubourg.

- Entreprendre la cartographie des endroits sources de tensions et de conflits sur son territoire et en faire part aux acteurs du quartier concernés;
- Explorer les possibilités d'aménagement d'un espace public source de conflits (ex : ruelle Duffault avec Coup de pouce);
- Poursuivre son implication dans les événements qui favorisent la cohabitation harmonieuse et la sensibilisation (ex : Nuit des sans-abri).

Les comités riverains déjà formés sont les suivants :

- Parc Robert-Prévost
- Saint-Christophe / Maisonneuve
- Quartier des spectacles
- Saint-Élisabeth / Sac-à-dos

2- Poursuivre le développement de logements sociaux dans le faubourg et à son pourtour

- Travailler au sein d’Habiter Ville-Marie sur les façons de promouvoir le développement du logement social et abordable auprès des autorités municipales et des promoteurs afin de bonifier les politiques et les pratiques en la matière, notamment en ce qui concerne le logement pour les familles (ex. : appui dans le dossier de Radio-Canada, pressions dans le cadre du plan d’action de la Stratégie centre-ville, etc.);
- Contribuer à la révision du Plan de développement en habitation de Ville-Marie initialement publié par la concertation Habiter Ville-Marie en mars 2011, et établir les potentiels et les besoins en développement;
- Veiller à ce que le plan d’action de la Stratégie centre-ville atteigne des cibles ambitieuses de logement social et de logement pour familles, et faire pression en ce sens;
- Participer aux réflexions dans le cadre de la révision de la stratégie d’inclusion de logements abordables et sociaux, et des nouveaux pouvoirs de la Ville de Montréal en matière d’habitation en vertu du Statut de métropole;
- Former les comités de projet au besoin sur les grands projets de développement de logements sociaux et en assurer le suivi et la coordination. C’est déjà le cas pour le Centre Jacques-Viger, ce pourrait l’être pour le 90 de la Gauchetière, le terrain nord de la BAnQ, l’ancien terminus d’autobus et le terrain de Radio-Canada;
- Poursuivre, de concert avec le Comité logement Ville-Marie et la Corporation des Habitations Jeanne-Mance, sur le territoire de cette dernière une démarche de diffusion de l’information sur les possibilités en matière de logement social, notamment pour les familles en attente de logements. Il s’agit habituellement d’une assemblée publique annuelle avec les familles locataires auxquelles on expose l’avancée des travaux ainsi que les projets de logements sociaux dans l’Arrondissement.

3- Développer des services alimentaires de proximité

Malgré la centralité du quartier et l'abondance de services qu'on y retrouve, l'offre alimentaire demeure chère et mal adaptée aux populations les plus vulnérables du quartier. Plusieurs projets ont vu le jour dans le passé, sans apporter de solution durable au problème de l'insécurité alimentaire. Le faubourg doit donc mieux connaître la population résidente et ses habitudes avant de lancer son propre projet en sécurité alimentaire.

- Mettre sur pied un Comité consommation composé des partenaires intéressés à réfléchir aux modalités de développement d'une offre alimentaire accessible aux ménages du faubourg;
- Établir une entente avec l'UQAM afin de lancer une recherche sur les besoins en alimentation des résidents du quartier et leurs habitudes de consommation;
- Le comité consommation fait un survol des initiatives en sécurité alimentaire déjà tentées dans le quartier par le passé et en tire des apprentissages;
- Assurer le suivi avec la Coopérative du quartier latin et tout autre projet en sécurité alimentaire afin de favoriser l'implication du milieu dans ce type de projet coopératif.

4- Loger et pérenniser les organismes communautaires du faubourg Saint-Laurent

Les organismes du faubourg démontrent une grande vitalité. Leur popularité et leur centralité dans la Ville en font des destinations de choix, mais leurs locaux ne parviennent pas à répondre à la demande en activités. Autant du côté du Quartier chinois que des Habitations Jeanne-Mance, les besoins pour un nouveau centre communautaire sont grands.

Par ailleurs, aucune instance de concertation qui aborde exclusivement les préoccupations des organismes communautaires n'existe dans le quartier. Il importe que les organismes disposent d'espaces de discussion afin de tisser des liens entre eux, mener des projets et porter des revendications qui leur correspondent.

- Faire les représentations auprès de l'Arrondissement ou tout autre bailleur potentiel afin de faire financer une étude de besoins en espaces communautaires dans le quartier;
- Mobiliser tous les organismes du milieu intéressés à participer à la réflexion sur le centre communautaire à clarifier leurs besoins en locaux et à s'impliquer dans le suivi du projet de centre;
- Organiser une première activité de réseautage et/ou de formation auprès des organismes du faubourg et sonder l'intérêt à mettre sur pied une Table de concertation des organismes communautaires à moyen terme.

5- Contribuer à la rétention des familles en travaillant notamment à l'implantation d'une école dans le quartier

- Mettre sur pied un comité de parents dans le faubourg;
- Mobiliser l'UQAM et la Commission scolaire de Montréal dans le processus d'implantation d'une école dans le quartier, et intégrer un projet d'école, arrimé avec les objectifs de la Stratégie centre-ville, au sein des grands projets de requalification de terrains;
- Travailler en collaboration avec la Commission scolaire de Montréal à la réalisation d'un portrait de la fréquentation scolaire dans le secteur.

6- Mettre sur pied la structure de suivi du Plan de quartier

La réalisation de l'ambitieux Plan de quartier du faubourg Saint-Laurent exige de la part de tous les partenaires de se mobiliser et d'investir du temps dans divers comités de travail. En ce sens, une structure de suivi regroupant plusieurs partenaires de la Table aura pour but de rendre compte des avancées dans chacun des comités de travail et de prêter main forte au besoin sur un axe de travail.

- Mettre sur pied ou poursuivre le travail d'au moins 4 des 5 comités de travail pendant l'année 2017-2018 (comité de cohabitation, Habiter Ville-Marie, comité consommation, Table des organismes communautaires du faubourg Saint-Laurent, comité de parents);
- Mettre sur pied la structure de suivi du Plan de quartier composé d'un représentant de chacun des comités de travail, du CIUSSS, de l'Arrondissement, d'organismes communautaires, du président et de la permanence de la Table;
- Tenir au printemps 2018 un événement collectif faisant état des avancées du Plan de quartier auprès des acteurs du milieu et, au besoin, réajuster le Plan en fonction des commentaires et des préoccupations des participants.

B) Agir sur des enjeux montréalais

1- Assurer la présence de la Table dans les réflexions sur les programmes sociaux ou d'aménagement qui traversent son territoire

- Poursuivre l'implication de la Table à la CMTQ sur le rayonnement, la valorisation et le financement des Tables de quartier;
- Suivre les travaux entourant la Politique de développement social de Montréal, notamment son plan d'action, et intervenir au besoin;
- Continuer à relayer des informations et à mobiliser les organismes sur les actions politiques du milieu communautaire;
- Poursuivre la publication mensuelle de l'infolettre, la mise à jour du site web et l'alimentation de la page facebook afin de faire part des travaux de la Table sur des enjeux montréalais.

C) Renforcer la vie associative

Le membership de la Table a augmenté au cours des dernières années, et il importe de poursuivre les efforts afin que cette croissance demeure. En revanche, aucune politique de membership n'a encore été adoptée. L'élaboration de cette politique serait l'occasion de poser la question de la tarification, du renouvellement du membership, et de clarifier les différents statuts de membres.

1- Augmenter et consolider le membership

- Adopter un plan d'action et de communication pour le recrutement de nouveaux membres;
- Recruter de nouveaux membres principalement parmi les résidents et les travailleurs;
- Définir une politique d'adhésion des membres (critères, cotisation, renouvellement, etc.).

2- Renforcer l'implication des membres dans les instances et activités

La priorité pour cet objectif et pour l'ensemble du plan d'action se concentrera dans la mise en œuvre du plan de quartier. Il importera de maintenir l'enthousiasme pour le Plan de quartier et, en ce sens, maintenir l'intérêt des membres pour les comités de suivi et la rencontre annuelle de bilan. Les actions pour renforcer l'implication des membres sont donc déjà listées à la page précédente au point Mettre sur pied la structure de suivi du Plan de quartier.

En ce sens, l'infolettre, la page FACEBOOK, et les groupes courriels seront principalement utilisés pour rejoindre les membres. Par ailleurs, la Table considérera l'occasion de faire une peau neuve à son site web.

D) Assurer la saine gestion de l'organisme

1- Assurer une saine gestion des ressources humaines et financières

- Poursuivre l'application de l'outil d'évaluation de la performance pour les employés de la permanence (coordonnateur, agent(e) de mobilisation et de concertation et adjointe administrative);
- Fixer des attentes annuelles aux employés de la permanence via l'outil d'évaluation;
- Respecter l'ajustement de salaire annuel en vertu de la politique salariale révisée l'an passé.

2- Rechercher de nouvelles sources de financement

Les trois partenaires de l'Initiative montréalaise en soutien au développement social local soit Centraide, la Direction de la santé publique et la ville de Montréal n'ont pas augmenté leur contribution au financement des Tables pour les prochains 3 ans. La Table doit donc chercher auprès d'autres sources le financement de ses activités régulières et viabiliser le troisième poste permanent (agent(e) de mobilisation et de concertation).

- Terminer le projet en sécurité dans les milieux de vie de la Table financé par l'Arrondissement et viser une reconduction du projet pour une année supplémentaire vu les enjeux récurrents de cohabitation;
- Préparer de nouveau une demande de financement auprès de la fondation Béati, au besoin;
- Participer à un comité de travail de la CMTQ afin d'accroître le financement des Tables de quartier.

3- Mettre sur pied le processus d'auto-évaluation

Les bailleurs de l'Initiative demandent désormais à ce que les Tables mettent sur pied un processus d'auto-évaluation auprès de leurs partenaires. Ce processus peut rester léger, et sert surtout à procurer des données aux Tables pour qu'elles ajustent leurs actions.

- S'inspirer des auto-évaluations mises en place par les autres membres de la CMTQ;
- Entamer une réflexion avec des membres du conseil exécutif afin de choisir le processus d'auto-évaluation le plus approprié. Si possible, ce processus aura lieu peu de temps avant la rencontre bilan annuelle sur le Plan de quartier et pourra nourrir les ajustements à réaliser.